

COLLECTIF PÔLE GARE SAINT REMY

Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 7 septembre 2022

Madame Valérie PECRESSE
Présidente de la Région Ile de France
Présidente d'Ile de France Mobilités

Objet : Projet de voies de garage en gare de Saint Rémy-lès-Chevreuse

Madame la Présidente,

Lors de votre venue dans notre commune le 21 Février 2019, vous vous êtes engagée à étudier toute proposition alternative qui pourrait être proposée en remplacement du projet de voies de garage en gare de Saint Rémy projeté par la RATP.

Or, depuis deux ans, y compris lors de notre entrevue le 21 Mars 2022 avec Mr Jean Louis PERRIN, Directeur Général Adjoint d'IDF Mobilités, nous proposons vainement une solution permettant de conserver une voie de retournement en utilisant le prolongement réalisé en phase 1 de la voie 4T qui pourrait être utilisée également comme voie de garage. Or, cette solution, pourtant confirmée dans sa faisabilité par un bureau d'études, n'est pas vraiment étudiée sérieusement par vos services ou le bureau d'études de la RATP.



Il subsiste en effet, avec le projet de voie 10 adossée à un parking semi-enterré (même si celui-ci ne semble plus avoir l'aval de vos services), un volet risque environnemental important, une forte dépendance avec un projet de parking qui reste à redéfinir probablement en parking de surface, et des inconnues sur l'impact des travaux sur la circulation des trains.

Il nous semble donc urgent **de limiter le projet RATP à 3 voies de garage (5T prolongée déjà réalisée, 6 et 8)** comme vous l'aviez soutenu d'ailleurs en 2015 et de reporter la voie 10 sur la zone de Massy, à proximité des ateliers de maintenance, sur la zone CEMEX où un projet de 6 voies de garage a été annulé au profit des travaux du Grand Paris Express.

Vous avez annoncé le 13 Mai dernier la suppression du prolongement de la voie 4T ce qui va dans le bon sens mais supprime de fait une voie de retournement demandée par la RATP. Notre proposition rétablit cette possibilité.

Comme vous l'avez annoncé, le RER B est une priorité, il est donc urgent d'adopter des solutions moins impactantes, plus respectueuses de l'environnement, moins onéreuses, et en cohérence avec les besoins de réaménagement du pôle gare de Saint-Rémy dans le cas présent...

Par ailleurs, les usagers demandent depuis plus de 20 ans un accès supplémentaire côté route de Limours, afin d'atteindre directement les voies centrales, à partir desquelles partent un train sur deux.

Le cheminement voyageur reste un élément important dans l'optimisation des temps de parcours, et faire contourner régulièrement le quai 2, en plus de la gare pour les quartiers sud, est une solution qui n'est plus acceptable, lorsque les temps de parcours s'allongent par ailleurs pour les usagers de la grande couronne !

Lors de l'enquête publique de 2018, le Commissaire enquêteur avait d'ailleurs conclu que cet accès pouvait être effectué rapidement, indépendamment de la construction des voies de garage.

Nous souhaitons donc vivement que vous souteniez la mise en œuvre des études prenant en compte nos propositions, ainsi que la réalisation sans délai de l'accès route de Limours comme vous l'avez annoncé le 13 mai.

Nous vous proposons de vous rencontrer vous ou vos services si vous souhaitez échanger sur ces demandes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

Associations adhérentes au collectif pôle gare signataires :

Union des amis du Parc naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse (UAPnr)

Ensemble pour un autre cœur de ville à Saint Rémy lès Chevreuse (EPAC)

Association des riverains du RER B

Association des habitants du quartier du Rhodon (AHQR)

Association les Habitants de Beauséjour

Comité des Usagers du RER B en Vallée de Chevreuse (COURB)

Vivre les hauts de Saint-Rémy (VHSR)

Collectif Pôle gare Saint Rémy

Yohann Pétillon, Président

